

L'ACTU REÇUE DE L'IMH

PREMIER SEMESTRE 2012

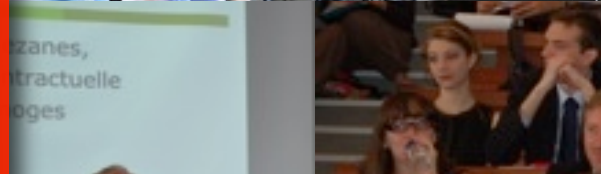


UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE

Institut
Maurice
Hauriou

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
L'EDITO
- PAGE 4 :**
**ACTUALITÉS
INSTITUTIONNELLES**
- PAGE 6 :**
**LES NOUVEAUX
MEMBRES ASSOCIÉS**
- PAGE 8 :**
**L'AGENDA DES
MANIFESTATIONS**
- PAGE 10 :**
**LES COLLOQUES DE
L'IMH**
- PAGE 13 :**
**LES SOUTENANCES DE
THESE**
- PAGE 13 :**
**LES COMITÉS DE
SELECTION**
- PAGE 14 :**
**PARTICIPATION A DES
COLLOQUES**
- PAGE 16 :**
**LES PUBLICATIONS DU
LABORATOIRE**
- PAGE 17 :**
LES ARTICLES
- PAGE 20 :**
**LES SEANCES
D'ACTUALISATION**



Un an !... déjà ? ou... seulement ?

L'IMH fête, ce mois de juin 2012, son premier anniversaire. Ses membres peuvent être fiers du chemin parcouru : l'institution trouve peu à peu ses marques ; l'activité scientifique bouillonne ; les liens entre tous, titulaires, docteurs et doctorants, se tissent ou se renforcent ; notre réputation enfle et embellit...

Côté institution, la formalisation des quatre axes (« Santé et biotechnologies » dirigé par Isabelle Poirot-Mazères, « Droit patrimonial public » dirigé par Grégory Kalfèche, « Droit(s) et justice(s) » dirigé par Xavier Magnon, « puissance publique et libertés » dirigé par Xavier Bioy) a permis d'achever la constitution du Conseil de laboratoire qui associe désormais, autour des codirecteurs, une personnalité extérieure, les responsables d'axe, l'enseignant animateur-référent des doctorants, les élus maîtres de conférences, les représentants des doctorants et le secrétariat. Il s'est réuni à cinq reprises cette année, ce qui a permis de poser les problèmes et de prendre les principales décisions en commun. Les doctorants peuvent désormais compter sur un enseignant (Jean-Gabriel Sorbara) chargé plus particulièrement de les suivre et de les préparer à leurs futures échéances (auditions d'ATER, de maîtrise de conférence...). A compter de septembre P. Esplugas y siègera en remplacement de Stéphane Mouton, tandis qu'une nouvelle suppléante, Hélène Simonian, fait son entrée.

La visibilité du laboratoire sera sous peu accrue grâce à un nouveau site internet, plus informatif, plus attractif, qu'il appartient à chacun de nourrir d'informations, d'analyses, de photos (responsables Grégory Kalfèche et Cécile Petit). L'attractivité du laboratoire se confirme également par l'arrivée de nouveaux membres associés, maître de conférences (Cédric Groulier) ou doctorants. Nous recevons en outre de nombreuses demandes de séjours de doctorants étrangers.

Plusieurs membres du laboratoire ont investi les conseils de l'Université (Conseil scientifique, Conseil des études et de la vie universitaire, Conseil de la faculté de droit). D'autres se voient chargés de responsabilités au sein de l'équipe présidentielle. L'équipe peut s'enorgueillir de voir certains de ses membres promus (nos félicitations à nouveau à Stéphane Mouton et Jiangyuan Jiang qui ont brillamment réussi l'agrégation de droit public; d'autres sont encore dans le premier concours et sont assurés du soutien du laboratoire) ou accéder à de hautes responsabilités (W. Mastor a été nommée déléguée scientifique de l'AERES). Avec deux docteurs recrutés cette année (Jean-Baptiste Vila et Emilie Marcovici) et deux qualifiés (Benjamin Lavergne et Julia Schmitz), cette année tient en grande partie ses promesses. Les doctorants effectuent également des stages dans les institutions de la République (Conseil supérieur de la magistrature, Défenseur des droits, bientôt Conseil constitutionnel). Chacun sait qu'il peut bénéficier de l'aide logistique de l'IMH, comme par exemple, les quatre étudiants du M2 droit public fondamental qui vont participer à la finale du Concours Vedel de la meilleure plaidoirie en Question prioritaire de constitutionnalité.

Côté activités scientifiques, après les quatre colloques de l'année 2011 (sans compter celui de l'IFR relatif à la personnalité juridique, monté par un membre de l'IMH, Xa-

vier Bioy, et associant nombre de ses membres), l'Institut s'est donné comme défi intellectuel, financier et administratif de manager à nouveau quatre nouvelles manifestations, de s'associer à l'organisation du Congrès de l'Association française de droit administratif - auquel participent deux de ses membres- et, à nouveau, de piloter le colloque annuel de l'IFR 2012 (Hélène Simonian). Les actes du colloque « droit des campagnes » ont été publiés en mars (LGDJ-Lextenso), de même qu'une partie des contributions du colloque relatif à la parité (revues Politéia), tandis que la seconde partie le sera dans l'année. Les actes du colloque « QSQ 1 » paraîtront dans les tous prochains jours.

Pour 2012, en mars, les doctorants ont mené à bien le projet « Tolérance et droit public », conclu par le professeur Pacteau. La journée a été un succès sur tous les plans, par la teneur scientifique remarquable des interventions, par la présence du public et par l'expérience ainsi acquise pour les intervenants. Le premier juin, la seconde édition de « Question sur la question », autour de la question prioritaire de constitutionnalité et sous le patronage du Conseil constitutionnel, coorganisée par quatre constitutionnalistes (Xavier Bioy, Xavier Magnon, Wanda Mastor et Stéphane Mouton), réunit à nouveau un plateau prestigieux à propos cette fois des tendances des acteurs de la, encore, nouvelle procédure. L'affluence du public (plus de 300 personnes à l'ouverture) et les témoignages de gratitude des intervenants disent assez cette réussite. Pour les 20 et 21 septembre, l'axe « droit patrimonial public » (Grégory Kalfèche et Nathalie Laval), met sur pied une manifestation relative aux Sociétés publiques locales grâce à un maillage de partenaires nationaux et locaux. Le 18 octobre, dans le cadre du nouvel axe « Justice (s) et Droit », la journée « Figures du procès » rassemblera des personnalités d'horizons divers autour d'une « mise en scène » de la justice (coorganisé par Wanda Mastor et Lionel Miniato). Le 4 juillet prochain, l'axe Santé organise en collaboration avec la Faculté de médecine de Toulouse, un work shop Franco-Ukrainien en anglais sur « Reproduction assistée et mères de substitution », associant une vingtaine de chercheurs des deux pays, et singulièrement pour la France, outre les Drs Anne-Marie Duguet et Jacques Montagut, Isabelle Poirot-Mazères, et Sophie Paricard.

Au-delà des colloques, le laboratoire (axes « santé » et « libertés ») a monté un dossier de candidature auprès de l'Agence Nationale de la Recherche qui associe l'IMH avec l'Institut National d'Etudes Démographiques, le Centre Max Weber de l'Université Lyon III, l'INSERM (Unité 1027) et le GREJA de Champollion. L'objet de ce projet réside dans l'étude des inégalités d'accès à l'assistance médicale à la procréation. Les résultats sont attendus d'ici quelques semaines. Quels qu'ils soient, le montage du projet a été une expérience riche d'enseignements. La collaboration avec l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) a été dans cette opération tout à fait heureuse.

D'autres projets de contrats, en collaboration avec les autres universités et laboratoires toulousains, émergent dans le domaine des nouvelles technologies. L'axe Santé et biotechnologies est partie prenante dans deux projets : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, (ANSES), Appel à projets de recherche sur la santé environnement et la santé au travail:

« La mobilité des risques « nanos » (MOBIRISQUES), comme des pratiques professionnelles et droits des patients (AAP 2012 du Cancéropole GSO soutien de projets émergents , « Des dispositifs nationaux d'encadrement des pratiques professionnelles aux conditions locales d'organisation de la prise en charge des patients atteints d'un cancer VADS ») et dans le domaine du constitutionalisme européen.

A l'initiative de docteurs et doctorants, un projet est également lancé, dans l'axe « Puissance publique et libertés », dans une perspective de long terme, de publication d'un ouvrage autour de l'actualité de la pensée institutionnaliste de Maurice Hauriou (« Hauriou project »), publication initiée par Julia Schmitz, Christophe Alonso, Arnaud Duranthon . Un séminaire d'étape devrait ainsi, à l'automne, réunir des membres du laboratoire, des membres du Lassp et des personnalités qualifiées extérieures (sociologues, juristes) autour de la méthode d'analyse sociologique du droit. Le cercle des personnes intéressées pourra se constituer en fonction des souhaits exprimés par chacun.

Le projet d'ouvrage relatif au « règne des entourages », les cabinets ministériels, continue sa route. Le recueil des nombreuses contributions d'histoire, de sociologie, de droits et d'analyses politiques étrangers et comparés, se poursuit avant une mise en forme finale dans les mois qui viennent.

Côté relations internationales, nous renforçons nos liens avec plusieurs universités étrangères (Université Nationale Autonome de Mexico, participation à un colloque international et deux conférences assurées par I. Poirot-Mazères, prélude à une coopération suivie avec l'Instituto de investigaciones jurídicas et l'Instituto de Geriatria ; Amérique Latine, participation de Pierre Egéa lors du Forum Franco Latino Américain de bioéthique de Sao Paulo ; Sapienza, intervention de Xavier Bioy)

Là encore, les relations nouées devraient permettre d'asseoir une collaboration pérenne, porteuse de cursus et de projets de recherches communs. Nous avons reçu en novembre le professeur Flogaitis d'Athènes, en février le professeur M'Rad de l'Université Tunis 2 et le professeur Vischnu (juge à la Cour administrative suprême de Bangkok) et accueilli en mai le professeur Upendra de Washington. En septembre, quatre membres participeront au colloque de l'Académie Européenne de Droit Public en Grèce relatif à « la crise et le droit ». Les contacts noués par les uns et les autres doivent permettre à l'avenir de constituer des liens plus fermes avec des réseaux ou des institutions liés à nos thématiques.

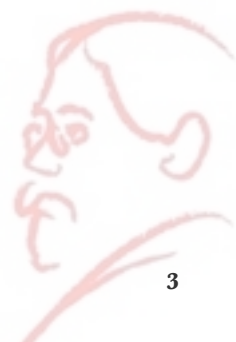
Renforçant justement ses liens avec les réseaux et sociétés savantes, l'IMH est désormais membre plein, non seulement de l'Association française de droit constitutionnel, mais aussi de l'Association française de droit administratif, de l'Institut de droit des libertés et bientôt de l'Association française de droit de la santé. Avec chacun des ces organismes, des projets de colloques ou de recherches voient le jour pour les années à venir.

Les activités collectives résident aussi dans les quatre séances d'actualisation-discussion qui, depuis octobre, ont permis de couvrir à peu près tous les centres d'intérêt de l'équipe. Une actualisation en droit des biens a d'ailleurs été organisée avec l'IDETCOM à l'initiative des doctorants. Les séminaires de thèse se sont également poursuivis et c'est essentiel pour le partage de nos savoirs et de nos

expériences. Les doctorants peuvent également, comme certains l'ont fait, recourir à des ateliers conçus au sein de l'Ecole doctorale « sciences juridiques et politiques ». Les énergies sont libérées, les envies et les projets se multiplient que les directeurs accompagnent et encouragent, souvent grâce au partenariat de l'Institut Fédératif de la Recherche « Mutation des normes juridiques », pour le montage du colloque ou sa publication aux éditions LGDJ-Lextenso. Les groupes de travail de l'IFR doivent d'ailleurs être sollicités pour des coopérations avec d'autres équipes, d'UT1 ou d'ailleurs, et le montage des contrats nationaux ou locaux.

Nous sommes heureux de voir que chacun cherche à agir dans l'intérêt de l'équipe, notamment en recherchant des financements et des coopérations. En retour, l'IMH s'inscrit naturellement dans le paysage académique local et national, sans que le chemin à parcourir encore, n'en soit pour autant réduit. Tous perçoivent que l'IMH porte ses membres comme ceux-ci portent l'IMH toujours plus loin. Le mardi 12 juin, un grand pique-nique nous réunit tous pour célébrer cette année de lancement assez réussie. Les codirecteurs restent à l'écoute des envies des uns et des autres afin de trouver la meilleure formule pour les concrétiser dans le respect des équilibres des disciplines, des axes, des personnes et de l'harmonie de l'ensemble.

Xavier Bioy et Isabelle Poirot-Mazères



Actualités institutionnelles

Des membres de l'IMH

X. Bioy

- Expert pour l'Agence Canadienne de la Recherche en 2012
- Membre du Comité de pilotage de l'espace éthique de l'Oncopôle de Toulouse
- Renouvelé comme chargé de mission de l'Université pour les relations avec le pôle de compétitivité cancer-bio-santé
- Examineur spécialisé adjoint au jury des concours d'accès à l'ENM, droit public

D. Bonmati

Membre de notre Conseil de laboratoire, quitte ses fonctions de Présidente du Tribunal administratif de Toulouse pour occuper la même fonction à Montpellier. Elle restera une amie et un soutien de l'équipe.

F. Crouzatier-Durand

- Comité scientifique d'organisation de colloques : « Décentralisation et proximité, la territorialisation de l'action », Université des Antilles et de la Guyane, 14-16 décembre 2011
- Membre de comité de sélection en vue du recrutement d'un maître de conférences : Université des Antilles et de la Guyane, Mai 2012

P. Esplugas

- Election en novembre 2011 comme 2ème vice-président du CNU, section 02, vice-président du "groupe 2" (section CNU 1 à 4),
- Membre du Comité consultatif de la Commission permanente du CNU chargé de l'évaluation des enseignants-chercheurs.
- Membre du Comité de sélection de l'Université d'Aix-en-Provence Paul Cézanne.

J. Jiang

- agrégé du concours national de droit public (Février 2012)

G. Kalflèche

- Responsable pédagogique du Master 1 Droit public
- Élection au Conseil des Études et de la vie universitaire (CEVU), Université Toulouse 1 – Capitole

N. Laval-Mader

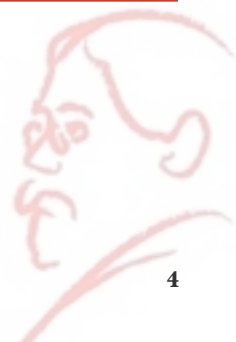
- A compter de septembre 2012 :
- Responsable pédagogique de la L1 Droit
 - Membre du Conseil documentaire du SCD

W. Mastor

- Nommée Déléguée scientifique pour le Droit public à l'AERES
- Comité de visite de l'IRENEE de l'université de Nancy
- Expertise d'un projet ANR, Juin 2012

H. Mouannes

- Elue du Conseil d'Administration d'UT1 depuis avril 2012.
- Membre, depuis février 2012, du Conseil des sites du Pres Université de Toulouse (Conseil consultatif auprès du CA du Pres, créé le 1er janvier 2012) : ce Conseil a pour mission de « soutenir les dynamiques de sites et mettre en réseau l'ensemble du potentiel régional » du contrat Cadre Pres-Région 2011-2015 et du Sresr (schéma régional).
- Membre, depuis février 2012, du Comité mixte du Cumex (Consortium des universités de Mexique), pour la relance de la convention France-Mexique de double diplôme en licence Economie et Société (Pétal, Programme en ES de Toulouse America Latina) rattachée à l'Ufr Administration et Communication (prévue pour la rentrée 2012).



S. Mouton

- agrégé du concours national de droit public (Février 2012)

I. Poirot-Mazeres

- *Participation appels à projets*

-**AAP ANR, Inégalité-Inégalités** : « *Assistance Médicale à la Procréation : Régulation des Inégalités Sociales et Economiques* ». Projet porté par l'Institut Maurice Hauriou. Associant l'Université Toulouse 1-Capitole ; la Faculté de médecine, Université Paul Sabatier (UMR 1027), l'Université Lyon 2, Centre Max Weber ; l'Institut National d'Etudes Démographiques, Paris ; le Centre Universitaire Jean-François Champollion.

-**ANSES, Appel à projets de recherche sur la santé environnement et la santé au travail**: « *La mobilité des risques « nanos » (MOBIRISQUES)* », projet dirigé par P.Chaskiel, CERTOP, (UMR CNRS 5044, UT2, UT3), Université Paul Sabatier-Toulouse III. Responsable Equipe 6 : I.Poirot-Mazères, Institut Maurice Hauriou, Université Toulouse 1-Capitole.

-**AAP 2012 du Cancéropole GSO soutien de projets émergents :**

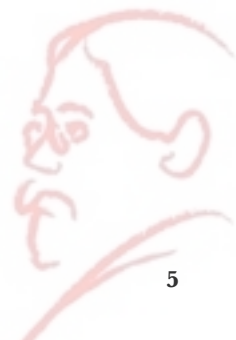
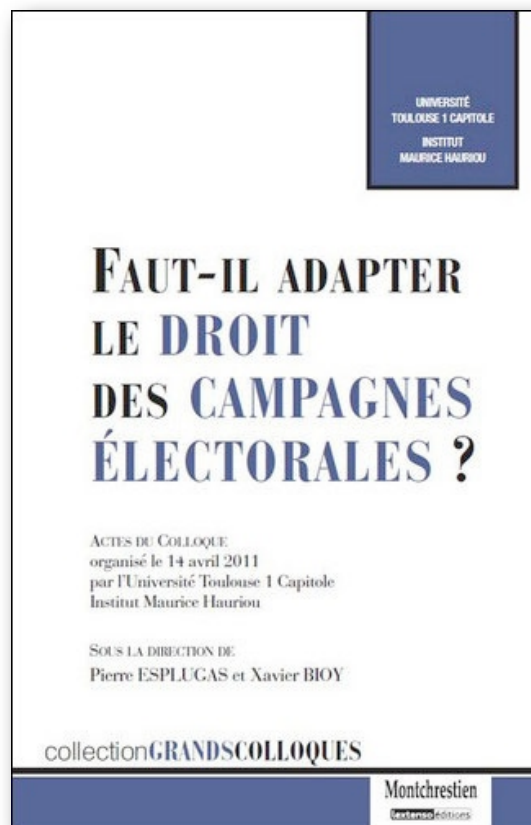
- « *Des dispositifs nationaux d'encadrement des pratiques professionnelles aux conditions locales d'organisation de la prise en charge des patients atteint d'un cancer VADS* », projet porté par Christine Rolland, LISST-CERS UMR 5193, CNRS-UT2 (resp. F Sicot). Associant l'équipe ECORSE du CERTOP, CNRS-UT2 (resp. A. Mayère)
- Comité de pilotage : E. Vigarios, PH en odontologie au CHU Toulouse ; V. Woizard, PH ORL phoniatre au CHU Toulouse ; E. Bauvin responsable d'ONCOMIP ; Isabelle Poirot-Mazères, professeur de droit public et co-directrice de l'Institut Maurice Hauriou (Université Toulouse 1-Capitole)

S. Saunier

- admissible au Premier concours national d'agrégation en droit public (mars 2012)

J-G Sorbara

- Vice-Président en charge des relations PRES - Projet Uniti



Les Nouveaux Membres Associés

Monsieur GROULIER est maître de conférences en droit public à l'IPAG de l'Université Paris-Est Créteil depuis septembre 2008. Il y enseigne le droit constitutionnel, la théorie de l'Etat, les institutions politiques de la Cinquième République, les régimes politiques comparés, les relations internationales et prochainement le droit international humanitaire et les droits de l'homme – Il a assuré pendant trois ans des travaux dirigés en droit administratif.

Il est par ailleurs chargé de cours à l'IEP de Toulouse depuis 2011 (questions européennes, droit de la fonction publique, Prép'Ena).

Sa thèse a été soutenue à Limoges, le 9 décembre 2006, sur le sujet : Norme permissive et droit public (sous la co-direction de H. Pauliat et J. Gourdou – président du jury : J. Chevallier - rapporteurs : A. Rouyère et P. Chrestien).

Ses principales publications :

« La normativité des lois de programmation au prisme de la QPC. A propos de CE, 18 juillet 2011, Fédération nationale des chasseurs et Fédération départementale des chasseurs de la Meuse » Article à paraître à l'AJDA

« La jurisprudence Septfonds entre les articles 55 et 88-1 de la Constitution » Les Petites affiches, 16 mars 2012, n° 55, p. 7

« Remarques sur la notion de mesure d'administration de la justice » RDP 2/2011, p. 405

« Peut-on penser la norme juridique sans l'impératif ? » Droits, n° 50, 2010, p. 247

« La distinction de la force contraignante et de la force obligatoire des normes juridiques. Pour une approche duale de la force normative » in Catherine Thibierge et alii, La force normative. Naissance d'un concept, LGDJ/Bruylant, septembre 2009

« Une nouvelle approche des mesures d'ordre intérieur en prison ? A propos de CE Ass., 14 décembre 2007, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice c/ M. Boussouar et M. Planche-nault » RDP 1/2009, p. 217

« L'exercice fédéré des compétences locales. A propos de la fonction de "chef de file" en droit des collectivités territoriales françaises » revue en ligne Fédéralisme-Régionalisme, Université de Liège, Belgique, vol. 9 : 2009, n° 2, "Le fédéralisme sans l'Etat fédéral"

« L'impératif dans la jurisprudence Duvignères : réflexion sur un "sésame contentieux" » RFDA 5/2008, p. 941

« Contrôle de conventionnalité de la loi et référé. De quelques doutes sérieux sur la jurisprudence Carminati » AJDA 2007, p. 1274-1281

« Quelle effectivité juridique pour le concept de patrimoine commun ? » AJDA 2005, p. 1034-1042

Ses travaux de recherche portent, dans la continuité de sa thèse, sur la normativité : définition de la norme juridique, permissivité, notion d'impératif dans le droit, mutations des normes juridiques, rapports des ordres normatifs...

Parallèlement, il a travaillé sur la recevabilité des recours formés devant le juge administratif contre un certain nombre d'actes internes à l'administration : circulaires, mesures d'ordre intérieur, mesures d'administration de la justice... Il souhaiterait développer cet axe et mener une réflexion sur la/les conception/s contentieuse/s de la norme juridique.

Il est actuellement rattaché, au sein de l'Université Paris-Est, à un centre de recherches interdisciplinaires, à dominante politiste (Largotec EA 4688), où il enrichit son appréhension de la normativité. Il a toutefois souhaité s'associer à l'IMH pour retrouver un ancrage disciplinaire et développer des recherches strictement juridiques. En mars 2012, il a eu l'honneur d'introduire la journée d'étude sur « La tolérance en droit public » et le plaisir d'apprécier l'ambiance dynamique qui règne dans l'équipe.

Informations complémentaires : groulier.over-blog.fr

Cédric Groulier



Rémi Radiguet Doctorant à l'Université de la Réunion

Sujet de thèse s'intitule actuellement: " Essai sur la notion de service public environnemental"

Diplôme en droit international de l'environnement (niveau master) United Nation Institute for Training and Research (UNITAR)

United Nation Institute for Training and Research (UNITAR) Major de promotion Master II droit des Collectivités Territoriales, Université de La Réunion, Mémoire : « La charte du parc national de La Réunion »

Recherche collective « clarification des compétences des collectivités territoriales en matière d'environnement sous la direction du professeur M. PRIEUR

ENSEIGNEMENTS

Année 2012 Travaux dirigés en Droit de l'Environnement (10 heures) Master 1 « Droit Public »

Travaux dirigés en Droit Administratif Général (3 groupes de 10 heures)

Licence 2 Droit

Audrey Egiziano Doctorante contractuelle, Thèse intitulée « L'aménagement : théorie et pratique d'un droit nouveau, aux frontières entre le droit de la commande publique et le droit de l'urbanisme », Université de la Réunion, octobre 2010.

Master 2 de Droit des collectivités territoriales, mention bien, Université de la Réunion, Mémoire intitulé « La négociation dans la commande publique » :

Prix du concours des mémoires de l'Université de la Réunion, 2010

Activités de recherche

Intervention à la Journée doctorale interdisciplinaire Les sciences de l'homme

et de la société et la protection de la biodiversité outre-mer : « La biodiversité outre-mer en milieu urbain », Université de la Réunion, novembre 2011, édition à venir aux Presses universitaires d'Aix-Marseille.

Publications à la Revue juridique de l'océan indien, septembre 2011, n°13 :

Note sous CE 29 avril 2011, Société Cotrans Automobiles c/ Commune du Port, n°338857 et CE 30 mars 2011, Commune de Saint-Denis de la Réunion

c/ M.A., n°342892, p.189 – Contentieux administratif

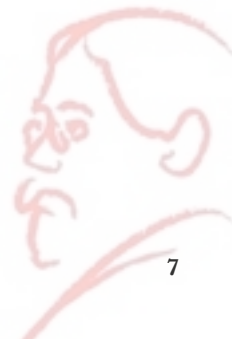
Note sous CAA Bordeaux, 14 juin 2011, Époux X. c/ Préfet de la Réunion, n°10BX02065, p.195 – Contentieux administratif

Note sous CAA Bordeaux, 30 juin 2011, Association AS TRACE TRAM et autres, n°09BX01492, p.201 – Domaine public

Intervention au Forum des docteurs et doctorants de la Réunion 2011 Au-delà des frontières : « Les nouvelles frontières de la ville pour un développement urbain durable », Université de la Réunion, mai 2011.

Publications à la Revue juridique de l'océan indien, mars 2011, n°12 :

Mémoire de Master 2 : « La négociation dans la commande publique », prix du concours des mémoires 2009 - 2010 de l'Université de la Réunion.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

organisées par l'IMH

5 mars 2012

« Police nationale : organisation, missions, métiers »
à l'Antenne délocalisée d'UT1 à Montauban organisée par H. Mouannes

29 mars 2012

«**LA TOLERANCE EN DROIT PUBLIC**»
Organisé par Benjamin LAVERGNE Docteur et Marc SZTULMAN Doctorant
Comité scientifique: Xavier Bioy, Isabelle Poirot-Mazeres, Sébastien Saunier,
Stéphane Mouton.

25 avril 2012

« La laïcité et le droit européen ».
à l'Antenne délocalisée d'UT1 à Montauban organisée par H. Mouannes

1^{er} juin 2012

QSQ 2ème journée:
La QPC façonnée par ses acteurs : Quelle(s) tendance(s) ?
Organisé par les professeurs Xavier Bioy Xavier Magnon Wanda Mastor et Stéphane Mouton

6,7,8 juin 2012

Congrès de l'A.F.D.A sur la responsabilité administrative

12 juin 2012

Anniversaire de l'IMH : 1 an

4 juillet 2012

Reproduction assistée et mères de substitution
Workshop Franco-ukrainien, salle G.Marty,, travaux en anglais, IMH (Axe Droit et santé)-Faculté de médecine.

**20-21 septembre
2012**

LES SOCIETES PUBLIQUES LOCALES Bilan d'un nouvel outil de gestion des services publics
Organisé par Nathalie Laval-Mader et Grégory Kalflèche, Université Toulouse 1 – Capitole

18 octobre 2012

LES FIGURES DU PROCES
Organisé par les professeurs Wanda Mastor et Lionel Miniato

22 octobre 2012

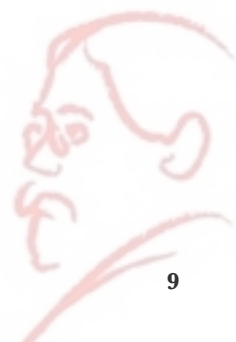
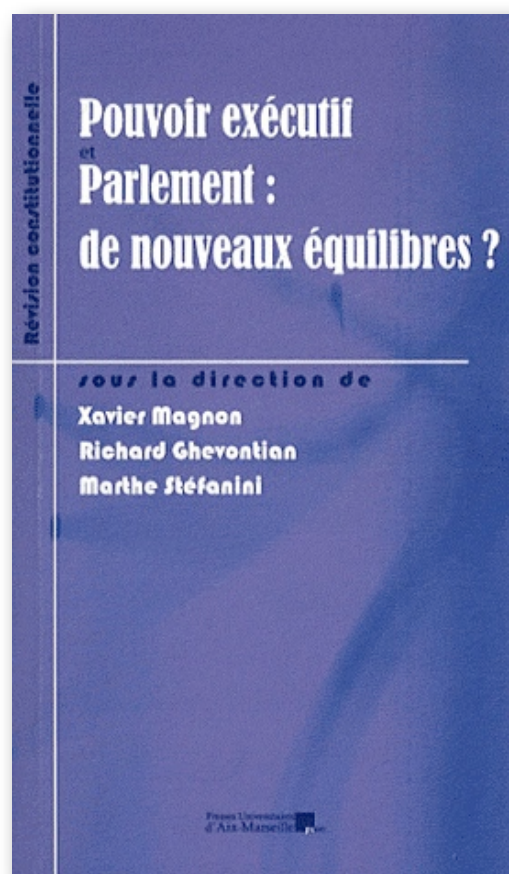
Conférence du professeur Constance Grewe

**Janvier-Février
2013**

L'article 1er du Premier Protocole Additionnel CESDH

ACTIVITÉS DU GREJA EN RELATION AVEC L'IMH

09 novembre 2011	Conférence de Geoffrey Leane, Professeur à l'Université de Canterbury, Christchurch, Nouvelle-Zélande, « Minority rights in liberal societies: the burka controversy »
Vendredi 23 mars 2012	Table ronde sur le thème : « Liberté religieuse et espace public » (Louis-Philippe Lampron, Université Laval-Québec ; Alessandro Ferrari, Université dell'Insubria ; Souad Ghaouti, Université d'Alger, Hiam Mouannès, UT1 ; Frédérique de la Morena, UT1)
Mardi 24 avril 2012	Conférence de Michel Camdessus, ancien directeur général du FMI, Gouverneur honoraire de la Banque de France, « Une crise sans précédent : quelle issue »
23 octobre 2012	Conférence du Professeur Constance Grewe, « Les droits fondamentaux dans l'Union européenne »
Octobre/ novembre 2012	Conférence du Professeur Prakash Shah, Université Queen Mary de Londres, Multiculturalism in an anglosaxon perspective »
Novembre 2012	Conférence de Erenitz Zabaleta, doctorant, faculté pluridisciplinaire de Bayonne, la protection de la diversité et du patrimoine linguistiques en France
Janvier /février 2013	Conférence du Professeur Ralph Grillo, Université de Sussex, « Religious and cultural diversity in United Kingdom »
Avril 2013	Conférence du Professeur Louis-Philippe Lampron, Université Laval de Québec, thème à définir Conférence du Professeur Jean-François Gaudreault des Biens, Université de Montréal, thème à définir



compte-rendu des manifestations

Le Don en Droit Public

Le colloque « Le don en droit public » a eu lieu les 1^{er} et 2 décembre 2011 à l'Université Toulouse 1 Capitole. Il s'est déroulé sous forme de trois demi-journées et a réuni de nombreux spécialistes du droit public, toulousains et membres d'autres universités, qui sont chacun venus apporter un éclairage particulier sur le don au regard de leur domaine de spécialité.

La première demi-journée était consacrée à la notion de don afin de mieux cerner cette notion et sa spécificité au sein du droit public par rapport à la question bien connue des donations en droit privé mais aussi à la question des dons faits aux personnes publiques. Elle a démarré avec un éclairage particulier sur le don grâce à l'intervention du professeur Etienne Le Roy spécialiste d'anthropologie du droit, intervention qui a suscité et nourri de nombreux échanges tout au long du colloque. Plusieurs enseignants chercheurs sont intervenus ensuite pour esquisser une approche juridique du don (Mme Sophie Théron, Toulouse), examiner ce qu'il en s'agissant des mesures gracieuses (Mme Anne Foubert, Orléans) et rendre compte des dons aux personnes publiques à travers les questions relatives aux dons et legs aux personnes publiques (Mme Nathalie Jacquinot, Toulouse), aux collaborateurs occasionnels du service public (Mme N. Laval-Mader) et enfin aux marchés publics, troc et don (M. Florian Lindtich, Aix-Marseille).

La deuxième demi-journée a concerné le problème des dons effectués par les personnes publiques en partant de l'analyse du traditionnel principe d'interdiction des libéralités faites aux personnes publiques (M. Jean-Gabriel Sorbara, Toulouse) mais montré également que la notion de don peut être abordée au regard du domaine public (M. Christian Lavialle, Toulouse) et que l'interdiction de consentir des libéralités n'empêche pas les aliénations gratuites entre personnes publiques (Mme Nathalie Bettio, Brest) et des dons et subventions aux personnes privées (Mme Pascale Idoux, Montpellier).

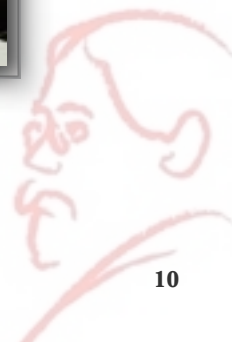
La dernière demi-journée a porté sur les dons aux personnes privées et à la manière dont le droit, saisit «le don» dans différents domaines. Elle a comporté ainsi deux interventions sur l'encadrement des dons faisant appel à la générosité publique à travers d'une part l'examen du rôle joué par la Cour des comptes (Mme Stéphanie Damarey, Lille) et, d'autre part l'étude des dons à des associations et fondations effectuée par le Directeur juridique et administratif de la Fondation de France qui a permis d'avoir un regard de praticien et donc beaucoup plus concret sur ce phénomène (Mme Isabelle Combes, Fondation de France, Paris). Les aspects particuliers des dons en matière fiscale (M. Vincent Dussart, Toulouse), de financements des partis politiques et des campagnes électorales (Mme W. Mastor, Toulouse) et enfin en matière médicale à travers la protection des différents acteurs du don (Mme Isabelle Poirot-Mazères) ont été évoqués.

Le colloque s'est conclu par un magistral rapport de synthèse du professeur Aude Rouyère (Bordeaux) qui a permis à partir de l'analyse des différentes interventions effectués de proposer une nouvelle vision de ce qu'est le don en droit public aujourd'hui.

Ce colloque a ainsi permis de revenir sur les grandes caractéristiques du don telles que le caractère volontaire ou la gratuité et de mettre en évidence le fait que des particularités existent sur ce point, plus ou moins prononcées selon les domaines dans lesquels le don est amené à se manifester. Il a aussi permis de démontrer le rôle fondamental de l'encadrement du don, qu'il s'agisse de protéger les donataires ou les donateurs. Les nombreux échanges entre les intervenants et l'auditoire ont permis de souligner toute la richesse du sujet que n'épuise pas ce colloque et qui pourrait donner des manifestations ultérieures sur certaines thématiques plus pointues.

Les actes du colloque sont appelés à être publiés en 2012 aux Presses universitaires de Toulouse.

Organisateur : Nathalie Jacquinot



La tolérance en Droit Public

La journée d'étude sur « la tolérance en droit public », organisée par les doctorants de l'IMH avec le soutien de l'ensemble du laboratoire, et l'aide matérielle de l'IFR a eu lieu le 29 mars 2012.

Avec des intervenants de toute la France, cette journée organisée à destination de la jeune recherche a confronté la notion de « tolérance » avec diverses branches du droit public.

Les propos introductifs de Cédric Groulier (nouveau membre associé de l'IMH) ont permis de poser les fondements de cette journée, fondations sur lesquels s'est construite une réflexion, stimulante et foisonnante.

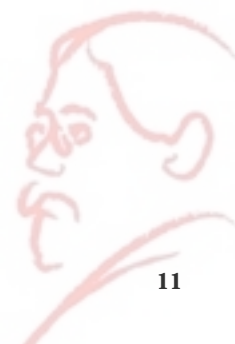
Ainsi la première demi-journée fut consacrée à la notion de tolérance au sein du droit administratif. Après une contribution à l'étude des tolérances administratives (Fanny Grabias, Nancy), elle s'est poursuivie par des éclairages sectoriels en droit administratif des biens (M. Benjamin Lavergne, Toulouse) en droit de la police administrative (Laurent Friouret, Paris X) ou en droit fiscal (Florien Maugard, Toulouse).

La seconde demi-journée fut consacrée, au rapport entre la tolérance et les autres branches du droit, que cela concerne le droit international public (Marie Guimezanes, Limoges), la CEDH (Marc Sztulman, Toulouse). La dernière intervention fut consacrée à la place de la tolérance au sein de la théorie du droit par une intervention sur la tolérance comme antichambre de la désuétude (Marc Cottreau, Toulouse).

Enfin, la synthèse du Professeur Bernard Pacteau a permis de systématiser ces différentes approches de la tolérance, tout en donnant une certaine transversalité au thème de réflexion. Ces différentes interventions feront l'objet d'une publication à la prochaine rentrée universitaire.

Organisateurs : Benjamin Lavergne Docteur et Marc Sztulman Doctorant

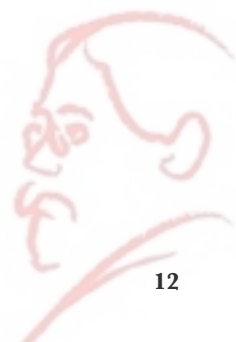
Comité scientifique: X. Bioy, I.Poirot-Mazeres, S. Saunier, S. Mouton.



QUESTIONS SUR LA QUESTION 2^{ÈME} ÉDITION - LA QPC FAÇONNÉE PAR SES ACTEURS : QUELLE(S) TENDANCE(S) ?, 1^{ER} JUIN 2012

Après la première édition de cette formule de colloque en 2011 (« Le réflexe constitutionnel », à paraître Bruylant 2012), il convient d'approcher la question prioritaire de constitutionnalité par ses acteurs et leur stratégie, particulièrement en examinant largement les domaines dans lesquels elle prospère et ceux qui ont peu porté de fruits (contrairement ou non aux attentes). Ce colloque avait donc l'objectif de dresser un bilan intéressant l'ensemble des disciplines du droit. Un public nombreux est venu (avocats, magistrats des deux ordres de juridictions, étudiants de l'Institut d'Etudes Judiciaires, de masters droit public et contentieux...). Le colloque a donné lieu à de nombreux échanges et mises au point. Par exemple à propos du positionnement de la doctrine et de l'activité doctrinale du Secrétariat Général du Conseil constitutionnel, à propos de l'attitude des juges du fond et des cours suprêmes. Plusieurs interventions ont porté sur des secteurs particuliers de la jurisprudence. Les intervenants ont parfois regretté le maintien d'un contrôle très abstrait opéré par le juge.

Organisateurs : Xavier Bioy, Xavier Magnon, Wanda Mastor, Stéphane Mouton





Les soutenances de thèse:

♦ Jacques SABOYE

Une thèse conduite sous la direction de Marie-Hélène Douchez Professeur émérite a été soutenue le 6 janvier 2012. Monsieur Jacques Saboye (ancien étudiant du Master droit de la santé en formation continue) a présenté ses travaux sur "L'autonomie relative du statut juridique de la chirurgie esthétique".

Le jury était composé de M. François Vialla, Professeur L'Université de Pau (1er rapporteur et Président du jury) ; M. Gerges Fauré, MCU-HDR, Président de l'Université de Picardie (2° rapporteur), M. Jean -Pierre Chavoïn, Professeur de chirurgie plastique à l'Université Toulouse III Paul Sabatier, M. Didier Krajieski MCU-HDR à l'Université Toulouse 1 Capitole, Mme Marie-Hélène Bernard-Douchez Professeur émérite de l'Université Toulouse 1 Capitole, Directrice de la recherche.

Le candidat a obtenu le grade de docteur en droit avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

♦ Marthe AMAR BINTO,

«L'organisation Internationale non gouvernementale entre relations internationales et droit international : Etude d'impact d'un point de vue normatif » sous la direction du Professeur Jean-Marie Crouzatier, Toulouse, le 27 janvier 2012, M. Brauman Rony Rapporteur du jury, M. Cabanis Andre Président du jury, M. Crouzatier Jean-Marie Directeur de recherches, M. Dioh Tidiane Rapporteur du jury,

La candidate a obtenu le grade de docteur en droit avec la mention très honorable.

♦ Mounira KAAFARANI ,

« Le projet d'union pour la méditerranée : Une Union de projets à géométrie variable. Vers une Communauté euro-méditerranéenne de l'eau, l'énergie et l'environnement », sous la direction du Professeur Pierre Esplugas, Toulouse, 2 mars 2012 M. Baudis Dominiuqe Membre du jury, M. Blancher Philippe Rapporteur du jury, M. Crouzatier Jean-Marie Président du jury, M. Esplugas Pierre Directeur de recherches, M. Gounelle Max Rapporteur du jury.

La candidate a obtenu le grade de docteur en droit avec la mention très honorable.

♦ M. Van MINH DINH

"Les recours contre les actes administratifs au Vietnam" sous la direction du Professeur Nathalie Jacquinot, Toulouse le 25 mai 2012, M. Brisson Jean-Francois Président du jury, M. Combeau Pascal Rapporteur du jury, MME Jacquinot Nathalie Directeur de recherches, MME Théron Sophie Membre du jury,



Participations à des Comités de sélections, jurys

-
- G. Kalflèche** • Rapporteur au jury de la Thèse de Thomas M'Saïdie, *La place des pays et territoires d'Outre-Mer dans la politique de l'Union européenne*, dir. Marcel Sousse, UPVD, 14 juin 2012
• Membre du comité de sélection de Montpellier
-
- X. Magnon** *Jury de thèses* : Julien CLEYET-MAREL, *Le développement du système politique tibétain en exil*, Université Paul Cézanne, janvier 2012 ; Karine ROUDIER, *Le contrôle de constitutionnalité de la législation antiterroriste. Étude comparée des expériences espagnole, française et italienne*, Université du Sud Toulon-Var, décembre 2011.
-
- W. Mastor** Rapporteur pour le prix de thèse du Centre français de droit comparé, janvier 2012.
-
- H. Mouannes** Membre d'un jury de thèse de doctorat sur le sujet : « *Les perceptions chiïtes de la politique américaine au Moyen-Orient* », le 4 janvier 2012.
-
- S. Théron** Rapporteur de la thèse de Madame Osorio Giammaria "l'introduction d'un pouvoir d'injonction dans les juridictions administratives françaises et colombiennes", sous la direction du Professeur Laurence Weil, soutenue à Montpellier le 12 janvier 2012
-

Participation à des colloques

-
- R-S. Alouane** Europe et laïcité, journée d'études du 25 avril 2012 organisée par le Professeur H. Mouannes au centre universitaire Tarn-et-Garonne (Antenne délocalisée d'UT1 Capitole) Intervention sur « état séculier et religion en Finlande : chronique d'une cohabitation atypique ».
-
- X. Bioy**
- Novembre 2011, « Le droit à la personnalité juridique », in *La personnalité juridique*, IFR Toulouse,
 - 26 avril, « L'exception en droit », journée d'études « L'exception », organisé dans le cadre des séminaires de l'Institut Universitaire de France sur l'interdisciplinarité (sous la responsabilité de Corinne Bonnet).
 - « L'apparition timide du droit de la santé dans la QPC », in *Questions sur la question (QsQ II) : la QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, Toulouse, 1er juin 2012.
 - « Existe-t-il un standard de l'autonomie de l'individu en Europe ? », in *Existe-t-il une exception française en matière de droits fondamentaux ?*, Aix-en-Provence, 16 novembre 2012.
-
- Jean-Marie Crouzatier** 3, 4 avril, Université de Perpignan Via Domitia, FIDEF, colloque sur le bilinguisme juridique : communication sur « le bilinguisme juridique en Asie du Sud-Est »
12, 13 et 14 avril 2012, Université de Carthage, faculté de droit, colloque international sur *Responsabilité de protéger et révoltes populaires* : communication sur « La Responsabilité de protéger : une confusion de l'humanitaire et du militaire ».
-
- F. Crouzatier-Durand** Expérimentation normative et proximité, Université des Antilles et de la Guyane, 16 décembre 2011.
-
- A. Dia** La personnalité Juridique, colloque de l'IFR, présentation d'un article sur « La personnalité internationale de la Francophonie ».
-

D. Fallon

Leon blum et la fonction administrative, colloque AFDA "La responsabilité administrative", Université Toulouse 1-Capitole, 6, 7 et 8 juin 2012.

G. Kalflèche

Participation aux Jeudis de l'immobilier : « L'actualité des marchés publics », 10 mai 2012, IEJUC, Université Toulouse 1 – Capitole

Petits Déjeuners du Master 2 Droit public, université de La Réunion, « L'habitat insalubre et le droit de l'urbanisme », 8 mars 2012

C. Lavialle

Colloque international à Brest organisé par l'Université de Bretagne occidentale sur les problèmes juridiques et économiques posés par les éoliennes en mer, Octobre 2012

X. Magnon

« Le Doyen Favoreu, l'école aixoise et le Conseil constitutionnel : liens, distances et influences », *Les Cours constitutionnelles et la doctrine : quel dialogue ?*, Col-Loqui de Justicia Constitucional del Principat d'Andorra, Tribunal Constitucional, Andorra, 1^{er} au 3 décembre 2011.

« Synthèse de l'atelier en langue française », *Les Cours constitutionnelles et la doctrine : quel dialogue ?*, Col-Loqui de Justicia Constitucional del Principat d'Andorra, Tribunal Constitucional, Andorra, 1^{er} au 3 décembre 2011.

« Le contrôle du Conseil constitutionnel », *Le financement de la campagne présidentielle*, Journée décentralisée de l'AFDC, Lyon, 28 mars 2012.

« La doctrine, la QPC et le Conseil constitutionnel : quelle distance ? Quelle expertise ? », *Questions sur la question (QsQ II) : la QPC façonnée par ses acteurs, quelle(s) tendance(s)*, Toulouse, 1^{er} juin 2012.

« Le juge face à l'exception », *La norme et ses exceptions : quels défis pour la règle de droit ?*, Aix-en-Provence, 16 novembre 2012.

W. Mastor

« Les primaires aux Etats-Unis », journées décentralisées de l'AFDC, Université de Montpellier, le 30 mars 2012.

« La reformulation de la question par le Conseil constitutionnel », colloque « La QPC façonnée par ses acteurs : Quelles tendances ? » en partenariat avec le Conseil constitutionnel, Institut Maurice Hauriou, Toulouse, le 1^{er} juin 2012.

H. Mouannes

La lecture de la liberté religieuse au Liban, en France et en Turquie : une question d'héritage et d'identités propres, non exportables, Table ronde organisée par le GREJA-IMH sur le thème : *Espace public et liberté religieuse*, 23 mars 2012 .

L'impartialité dans le viseur de la QPC, séminaire d'actualisation de la QPC organisé par l'Institut Maurice Hauriou (IMH-UT1) le 9 décembre 2011, dans la revue *Constitutions*, n° 2-2012 ; la version intégrale sera publiée à la RFDC fin 2012.

Communautés religieuses cherchent statut juridique en Turquie, intervention au 9^{ème} Colloque de l'IFR « Mutations des normes juridiques » sur le thème « *La personnalité juridique : traditions et évolutions* », novembre 2011, à paraître à la LGDJ, *Lextenso Editions*, collection de l'IFR (X. BIOY, dir.).

La loi sur l'interdiction de la dissimulation du visage dans les lieux publics : loi contre la dissimulation du visage... de la République, communication pour Journée d'études organisée le 23 mars 2011 par l'Antenne délocalisée d'UT1 à Montauban et le Collectif laïque du Tarn-et-Garonne sur le thème : *La laïcité : ensemble, une société de droit*.

- I. Poirot-Mazeres**
- *Participation colloques internationaux, conférences internationales*
 - *Combios de perspectiva en la Legislación sobre la discapacidad mental*, en el simposium *Aspectos médicos jurídicos y bioéticos de la discapacidad mental*, 17 février 2012, Instituto de investigaciones jurídicas, Instituto de Geriatria, UNAM (Université Nationale Autonome de Mexico).
 - *Maltraitance et dépendance*, conférence, 21 février 2012, Instituto de Geriatria, UNAM, Mexico.
 - Responsabilité administrative et santé publique, colloque AFDA "La responsabilité administrative", Université Toulouse 1-Capitole, 6, 7 et 8 juin 2012.
 - Conférence internationale de droit médical, Le droit de la santé et la justice, intervention Isabelle Poirot-Mazères : Le contentieux de la responsabilité publique en santé, 2 et 3 juillet 2012, salle de conférences Faculté de médecine de Toulouse.
 - 2ème conférence annuelle des usagers de la santé de Midi Pyrénées, CISS Midi Pyrénées, Représentants des usagers, Tiers pouvoir ou contre pouvoir ?, intervention Isabelle Poirot-Mazères : Evolution du rôle et de la place des associations et des représentants des usagers, 18 octobre 2012, Amphithéâtre ESC Toulouse.

J. Schmitz

Conférence sur la notion d'identité nationale dans le cadre de l'Espace culturel de l'Université Toulouse I Capitole, pour les étudiants de Sciences politiques, en mars 2012.

J.-G. Sorbara

- *décembre 2011*, Université de Clermont-Ferrand, colloque, *Ordre public* - "L'ordre public en contentieux"
- *décembre 2011*, Université de Toulouse, *Les désunions de la magistratures* - "Un principe dépassé: la séparation des autorités administratives et juridictionnelles"
- *décembre 2011*, Université de Toulouse, *Le don* - "L'origine de l'interdiction des libéralités des personnes publiques"
- *janvier 2012*, Cour administrative d'appel de Paris, colloque *Le silence en droit public* - "le silence de l'administration"

PUBLICATIONS DU LABORATOIRE

OUVRAGES

Parité, égalité, une nouvelle approche de la démocratie, Actes du colloque de Toulouse, *Politéia*, 2012.

Faut-il adapter le droit des campagnes électorales, P. Esplugas et X. Bioy, Lextenso-Montchrestien, collection Grands colloques, février 2012.

La loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations... Dix ans après, Actes de colloque, Sébastien Saunier (dir), PUSS-LGDJ, 2011, 304 p.

Code général de la propriété des personnes publiques, P. Yolka F. Brenet, C. Chamard-Heim, S. Deliancourt, J.-G. Sorbara, Litec, 2012

Essai sur la théorie de l'Institution du doyen Maurice Hauriou, Julia Schmitz, (Thèse de droit public, Toulouse, 2009), éditions de l'Harmattan, collection « Logiques juridiques », à paraître en 2012.

L'essentiel des institutions de l'Union européenne, Jean-Claude Zarka, Gualino Lextenso éditions, 14^e édition, avril 2012, Paris, 160 p.

Articles

X. Bioy

- *Chronique revue Constitutions n°8 Janvier 2012*
 Décision n° 2011-173 QPC du 30 septembre 2011 - *M. Louis C. et autres* (relative aux conditions de réalisation des expertises génétiques sur une personne décédée à des fins d'actions en matière de filiation)
 Décision n° 2011-175 QPC du 7 octobre 2011 - Société TRAVAUX INDUSTRIELS MARITIMES ET TERRESTRES et autres (relative à la contribution au Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante).
- « La judiciarisation de l'hospitalisation sous contrainte – note sous CC, 26 novembre 2010, 2010-71 QPC, *Danielle S.* », *AJDA*, 2011, n°3, p. 174.
- « L'hospitalisation sans consentement devant le Conseil constitutionnel », *RFDC* 2011, n° 88, p. 844.
- « Le droit fondamental à l'accès aux soins en Europe. Vers un standard de conciliation entre libertés économiques et droits du patient ? », *Revue des affaires européennes*, 2011/3, p. 495.
- « Le droit à la personnalité juridique », in revue en ligne *Revue des droits et libertés fondamentaux*, <http://webu2.upmf-grenoble.fr/rdlf/?p=2145>

M. Boul

" *À la recherche du nouveau juge du contrat* ", note sous CE, 23 décembre 2011, Ministre de l'Intérieur, *Les Petites Affiches*, 23 avril 2012, pp. 15-19.

J.-M. Crouzatier

- La sécurité alimentaire au risque de la mondialisation. M. Belanger (dir), *La mondialisation du droit de la santé*, Bordeaux, Les éditions hospitalières, 2011, p. 79-92.
- Faut-il adapter le droit des campagnes électorales ? L'interdiction de l'utilisation des moyens publics. P. Esplugas (dir), *Faut-il adapter le droit des campagnes électorales ?*, Paris, Montchrestien, 2012, p. 125-142.
- La gestion des crises politiques et militaires dans l'espace francophone. « in *La crise et le droit* », sous la direction de M. Théron et J. Larrieu, *Publications de l'Institut Fédératif de la recherche en droit*, Toulouse, presses de l'université Toulouse 1 Capitole, 2012, p. 91-104.

F. Crouzatier-Durand

Performance, efficacité : le personnel de la fonction publique en mutation, *Droit administratif*, Mars 2012, N°3

A. Duranthon

- A paraître au numéro 92 de la *RFDC* : *Qu'est-ce qu'un micro-Etat aujourd'hui ? L'exemple des micro-Etats d'Océanie*.
- *Le droit à l'hébergement d'urgence constitue une liberté fondamentale*, note sous CE, ord. réf., 10 février 2012, M. Fofana c/ Préfet de la région Ile-de-France, *Actualité Juridique Droit Administratif*, 2012, n°13, p. 716.
- *Quelle souveraineté pour les micro-Etats d'Océanie ?*, in Faberon J.-Y., Fayaud V., Regnault J.-M. (dir.), *Destins des collectivités politiques d'Océanie*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, collection Droit d'Outre-mer, 2011, vol. 2, p. 499.

G. Kalflèche

- « **Les compensations de service public du Paquet Almunia, une obscure clarté** », *Revue Europe*, juin 2012, n° 6 pp. 26-31, avec Jean-Gabriel SORBARA
- « **Urbanisme et énergies renouvelables, je t'aime, moi non plus** », *Droit de l'environnement*, avril 2012, hors série, p. 25-29
- **Chronique « application du droit de l'Union par les juridictions administratives » (juin - octobre 2011)**, *Europe*, n° 11, novembre 2011
 CE, 17 juin 2011, *Sté Canal + Distribution et autres*, n° 324816
 CE, 19 oct. 2011, *Sté Apple Inc et Sté iTunes Sarl*, n° 339154
 CE 14 oct. 2011, *Ordre des avocats au barreau de Paris*, (3 espèces) n° 332126, 343662, 337819
 CE 10 oct. 2011, *Union syndicale solidaire Isère*, n° 301014
 CE 16 févr. 2011, *Confédération paysanne et a.*, 314016
 CE 3 oct. 2011, *Union nationale de l'apiculture française*, n° 336647

N. Laval-Mader**Chronique annuelle**

- « Jurisprudence pénale 2011 de la gestion locale », in Droit et gestion des collectivités territoriales, Ed. Le Moniteur, 2012

Articles

« A propos du collaborateur occasionnel ou bénévole du service public », communication suite au colloque « Le Don en droit public » organisé à Toulouse le 1er et 2 décembre 2011, à paraître en 2012

« La responsabilité pénale de la collectivité publique protège-t-elle celle de l'élu local ? » Complément territorial, numéro spécial « Les collectivités face au droit pénal, entre protection et répression », éd. Le Moniteur

X. Magnon

- « Regard sur les Conseils constitutionnels algérien, marocain et tunisien. Quel constitutionnalisme pour le Maghreb central ? », in Mélanges offerts au Doyen François-Paul Blanc, Tome II, Institut français de droit comparé et de droit musulman, Presses universitaires de Perpignan-Presses de l'Université de Toulouse 1 capitoles, 2011, pp. 619-637.
- « Propos introductifs », in Le Parlement face au pouvoir exécutif en France. Quel bilan après la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 ?, sous la direction de R. Ghévantian, X. Magnon et M. Stephanini, PUAM, 2012, pp. 11-17.
- « Le renouveau de la fonction de contrôle du Parlement sur le gouvernement », in La forme parlementaire de la démocratie : enjeux de la révision de 2008, sous la direction de B. Mathieu, D. Rousseau, A. Levade et J. Gicquel, Dalloz, Thèmes et commentaires, 2012.

Notes

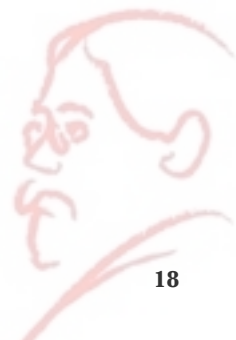
- « Des suites de la censure de la loi anti-Perruche par le Conseil constitutionnel devant le Conseil d'Etat », sous C.E., Ass., 13 mai 2011, Lazare et Delannoy et Verzele (2 arrêts), R.F.D.C., n° 88, 2011, pp. 869-874.
- « L'inconstitutionnalité de la cristallisation des pensions devant le Conseil d'Etat : dubia in meliorem parti interpretari debent », sous C.E., Ass., 13 mai 2011, Lazare et Delannoy et Verzele (2 arrêts), R.F.D.C., n° 88, 2011, pp. 865-869.

W. Mastor

- « Les juges constitutionnels étrangers et l'élection présidentielle », en collaboration avec Fabrice Hourquebie, *Cahiers du Conseil constitutionnel*, n°34, 2012, pp.143-162.
- « Faut-il adapter les règles relatives aux campagnes électorales ? Les expériences tirées de l'exemple américain » in Esplugas (P) (sous la direction de), *Faut-il adapter le droit des campagnes électorales*, Montchrestien, 2012, pp. 61-68.
- « Les juges anglo-saxons, spécialistes...du général », in GINESTET (C.) (sous la direction de), *La spécialisation des juges*, publications de l'IFR de Toulouse, 2012.
- « La justice américaine et les cultures génétiquement modifiées », *Revue Juridique de l'Environnement*, 2012, n°1, pp. 89-98.

H. Mouannes

- *Le principe d'égalité au Liban, une valeur universelle affectée par son caractère substantiellement communautaire*, contribution au Colloque international et interdisciplinaire sur le thème : *Egalité-Parité, une nouvelle approche de la démocratie ?*, organisé par le Centre d'études et de recherches constitutionnelles et politiques-Institut Maurice Hauriou (CERCP-IMH) les 7 et 8 mars 2011, *Revue juridique de droit constitutionnel comparé*, *Politeia*, n° 19-2012 (M.-L. FAGES, M.-F. VERDIER et X. BIOY dir.).



-
- I. Poirot-Mazerès**
- « Robotique et médecine, quelles responsabilités ? », in *Robotics and Medicine*, 5^{ème} conférence franco-japonaise de bioéthique, Journal International de bioéthique, à paraître.
 - « Territorialisation et accessibilité des soins » in *La territorialisation des politiques de santé*, Les Etudes Hospitalières, 2012.
-

J. Schmitz *Réflexions sur la notion de résolution parlementaire de l'article 34-1 de la Constitution ? Revue Politéia*, à paraître en 2012

- J.-G. Sorbara**
- Chapitres d'ouvrages*
- L. Rapp, Ph Terneyre et alii, *Droit public des affaires*, éd Lamy, 2012
 - "Aides d'Etat aux entreprises en difficulté", in *Droit des entreprises en difficulté*, Litec, 2012

Chroniques

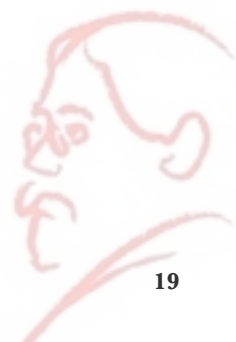
- -Chronique hebdomadaire de jurisprudence administrative, *JCP A nov et déc.* 2012

Articles

- « **Les compensations de service public du Paquet Almunia, une obscure clarté** », *Revue Eurooe*, juin 2012, n° 6 pp. 26-31, avec Grégory Kalflèche
 - Le silence en droit administratif, *RDP* 2012
 - La partie réglementaire du code général des propriétés publiques, *Contrats publics* janvier 2012
 - Le silence de l'administration, *RDP* 2012
-

S. Theron *Brèves remarques sur l'accueil et la prise en charge sociale des demandeurs d'asile en France*, *RDSS* 2012 n°2 p.330 à 344.

- J.-C. Zarka**
- La Cour de justice de l'Union européenne et le filtrage contre le téléchargement illégal (CJUE ,24 novembre 2011 ,affaire C-70/10 « Scarlet Extended SA / Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs SCRL ») ,*Gazette du Midi*, des 12-18 et 19-25 décembre 2011, n° 8290 et n° 8291 .
 - « L'accord sur le projet de traité européen de discipline budgétaire » , *Recueil Dalloz*, n° 1 , 5 janvier 2012, p 16.
 - « Union économique et monétaire : adoption d'un nouveau traité » , *Recueil Dalloz*, n° 6 , 9 février 2012, p 357.
 - « Mécanisme européen de stabilité : projet de loi de ratification » , *Recueil Dalloz*, n° 7 , 16 février 2012 , p 438.
-



COMPTE-RENDU DES SEANCES D'ACTUALISATION

En avril, Hélène SIMONIAN a présenté les décisions du Conseil constitutionnel : n° 2012-233 QPC du 21 février 2012 QPC de Mme Marine Le Pen ; n° 2012-652 DC du 22 mars 2012, loi relative à la protection de l'identité.

Dans la première de ces décisions, le Conseil constitutionnel accepte de réexaminer des dispositions déjà contrôlées par lui en raison d'un changement de circonstance de droit (LO 10 décembre 2009, art. 23-2 al. 1.) constitué en l'espèce par la révision de l'article 4 de la Constitution. Il rejette tous les moyens présentés au soutien de la QPC. La publication du nom et de la qualité des citoyens qui ont proposé les candidats à l'élection présidentielle dans la limite des cinq cents « parrainages » requis : 1/ ne porte pas atteinte à l'égalité et au secret du vote car le droit de présentation n'est pas assimilable au droit de vote (cons. 7) ; 2/ favorisant la transparence de la procédure de présentation des candidats à l'élection présidentielle selon l'intention du législateur, elle ne constitue pas en elle-même une atteinte au principe du pluralisme des courants d'idées et d'opinions (cons. 8) ;

3/ bien qu'engendrant une différence de traitement entre les présentateurs, celle-ci ne porte pas atteinte au principe d'égalité dans la mesure où elle est en rapport direct avec l'objectif poursuivi par le législateur d'assurer la plus grande égalité entre les candidats.

Dans la seconde décision, saisi par soixante députés et sénateurs, le Conseil s'est prononcé sur la constitutionnalité de la loi relative à la protection de l'identité. Après avoir admis que la création d'un traitement de données à caractère personnel (fichier central), destiné à préserver l'intégrité des données nécessaires à la délivrance des titres d'identité et de voyage, permet de sécuriser la délivrance de ces titres et d'améliorer l'efficacité de la lutte contre la fraude et se trouve donc justifiée par un motif d'intérêt général (cons. 7), le Conseil censure cependant les dispositions des articles 5 et 10 de la loi pour atteinte disproportionnée à la vie privée au regard du but poursuivi par le législateur « eu égard à la nature des données enregistrées, à l'ampleur de ce traitement, à ses caractéristiques techniques et aux conditions de sa consultation » (cons. 11). Est également censuré pour incompétence négative du législateur, l'article 3 de la loi, examiné d'office par le Conseil, qui conférait une nouvelle fonctionnalité à la carte d'identité permettant à son titulaire de s'identifier sur les réseaux de communication électroniques et de mettre en oeuvre sa signature électronique (cons. 4).

En avril, X. Bioy a présenté la « Loi Jardé », relative à la réforme des procédures encadrant les recherches biomédicales désormais appelées « recherches sur la personne humaine ».



Responsables de la publication :
Xavier Bioy, Cécile Petit

Maquette, mise en page :
Marc Sztulman

11 juin 2011

Contact:
imh@univ-tlse1.fr

<http://imh.ut-capitole.fr/>



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE**

**Institut
Maurice
Hauriou**
Hauriou
Maurice
Institut

